

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 13 DECEMBRE 2018
Nombre des Membres en exercice : 78

OBJET : 2018-06-02 – INSTITUTIONS (5.3) – DESIGNATION DE REPRESENTANTS A LA MAISON DU TOURISME

DATE DE CONVOCATION : 06 DECEMBRE 2018

DATE DE L’AFFICHAGE : 21 DECEMBRE 2018 de l’extrait de Délibération

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s’est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

| | |
|--------------------------------------|--|
| <u>Étaient présents :</u> | André FONTAINE, Nathalie BECHEREAU (ayant la suppléance de Y. TARDY), Jean-Louis CLAUDON, Gérald LIOUVILLE, Jean-Luc LELIEVRE, Claude MANET, Jean-Luc STAROSSE, Emmanuel PAYEUR, Bernard FABING (ayant la procuration de P. FLABAT), Fabrice CHARTREUX, Laurent GUYOT (départ à compter de la 2018-06-41), Francis SIEDLECKY, Roger SILLAIRE (ayant la procuration de Y. AGRIMONTI), Christophe MAURY, Isabelle GUILLAUME (ayant la procuration de L. LALEVEE de la 2018.06.01 à la 2018.06.20), Patrice KNAPEK, Bernard DOMANIAK, André MAGNIER, Michèle PILOT, Philippe MONALDESCHI, Isabelle GASPAR, Bruno BECK, Bernard DROUIN, Raphaël ARNOULD (ayant la procuration de C. LALANCE), Gérard BOULANGER, Christine THERMINOT, Damien BRASSEUR, Michel NOISETTE, Régis MATHIEU, Roger JOUBERT, Clément VERDELET, Thomas MIGOT, Chantal PIERSON, Patrick THIERY, Bernard DEPAILLAT (ayant la procuration de G. ERZEN), Philippe HENNEBERT, François MANSION, Jean-François MATTE, Kristell JUVEN, Geneviève BRINGUIER (ayant la suppléance de X. RICHARD), Aide HARMAND (ayant la procuration de G. HOWALD), Lydie LEPIOUFF (ayant la procuration de M. GHAZZALE), Jorge BOCANEGRA, Christine ASSFELD LAMAZE, Olivier HEYOB (ayant la procuration de C. BRETENOUX), Lucette LALEVEE (présente à compter de la 2018.06.21), Alain BOURGEOIS, Catherine GAY (présente à compter de la 2018.06.07), Mustapha ADRAYNI (ayant la procuration de F. DE SANTIS), Claudine CAMUS, Guy SCHILLING, Fatima EZAROIL, Pascal MATTEUDI, Thierry BAUER (ayant la procuration de E. MANGEOT), Marie-Jeanne CHRETIEN, Christian CHARTON (ayant la suppléance d’A. COCUSSE), Denis PICARD, Christelle AMMARI, Jean-Marie HORNUT, Jean Pierre COUTEAU. |
| <u>Étaient excusés :</u> | Thierry COLLET, Yolande AGRIMONTI, Corinne LALANCE, Frédérique SAUVAT, Patrick FLABAT, Gérald ERZEN, Xavier RICHARD, Catherine BRETENOUX, Fabrice DE SANTIS, Gérard HOWALD, Malika GHAZZALE, Etienne MANGEOT, Alain COCUSSE. |
| <u>Avis de procuration :</u> | Du début à la 2018.06.20 : 10 avis de procuration. A compter de la 2018.06.21 : 9 avis de procuration. |
| <u>Avis de suppléance :</u> | Du début à la fin : 3 avis de suppléance. |
| <u>Secrétaire de séance :</u> | Guy SCHILLING |
| <u>Nombre de présents :</u> | Du début à la 2018.06.06 : <u>58 présents</u> . De la 2018.06.07 à la 2018.06.20 : <u>59 présents</u> . De la 2018.06.21 à la 2018.06.40 : <u>60 présents</u> . De la 2018.06.41 à la fin : <u>59 présents</u> . |
| <u>Nombre de votants :</u> | Du début à la 2018.06.06 : <u>68 votants</u> . De la 2018.06.07 à la 2018.06.40 : <u>69 votants</u> . De la 2018.06.41 à la fin : <u>68 votants</u> |

La CC2T est actuellement représentée à la Maison du Tourisme par les délégués communautaires suivants :

1. Claudine CAMUS (AG+CA)
2. Jean-Pierre COUTEAU (AG + CA)
3. Alde HARMAND (AG + CA)
4. Dominique PERRIN (AG+CA)

5. Geneviève BRINGUIER (AG)
6. Thomas MIGOT (AG)

Les statuts de la Maison du Tourisme prévoient qu'en réalité la CC2T bénéficie de 5 sièges à l'AG, dont 4 siégeant également au CA. La situation actuelle, mise en place à titre transitoire suite à la fusion des ex CCT et CC2H, doit donc être régularisée, la CC2T ayant actuellement un siège de trop à l'assemblée générale.

La démission de Mme Dominique PERRIN de son mandat de Maire, acceptée par le Préfet, entraîne de facto sa démission de son mandat de déléguée communautaire (cf. délibération précédente n° 2018-06-01). Mme PERRIN avait été désignée par l'assemblée communautaire le 26 janvier 2017 pour siéger au conseil d'administration et à l'assemblée générale de la Maison du Tourisme, en tant que représentante de la CC2T. Son siège à la Maison du Tourisme (AG+CA) est donc désormais vacant.

Par ailleurs, de par la fusion des communes de Velaine-en-Haye et Sexey-les Bois au 1^{er} janvier 2019, la nouvelle commune de Bois-de-Haye sera représentée à l'assemblée communautaire par les 3 délégués titulaires actuels des 2 communes ayant décidé de fusionner. En conséquence, la nouvelle commune n'aura plus de délégué suppléant à l'assemblée communautaire et le mandat de Mme Geneviève BRINGUIER, actuelle déléguée suppléante de la commune de Sexey-les Bois prend fin au 31 décembre 2018, ce qui rend également caduc son mandat de représentante de la CC2T à la Maison du Tourisme (AG).

Ces éléments étant exposés, l'assemblée communautaire est invitée à procéder à la désignation d'un nouveau représentant pour siéger au CA et à l'AG de la Maison du Tourisme, en lieu et place de Mme PERRIN et à prendre acte de la fin du mandat de Mme BRINGUIER à compter du 31 décembre 2018.

La candidature de Mme Christine THERMINOT est proposée par le Président, pour siéger à l'assemblée générale et au conseil d'administration de la Maison du Tourisme.

Le Président invite la salle à faire part d'une ou plusieurs autres candidatures.

En conséquence, le conseil communautaire est invité à valider la représentation de la CC2T à la Maison du Tourisme ainsi qu'il suit :

1. Claudine CAMUS (AG+CA)
2. Jean-Pierre COUTEAU (AG + CA)
3. Alde HARMAND (AG + CA)
4. **Christine THERMINOT -ou autre candidat- (AG+CA)**

5. Thomas MIGOT (AG)

- **Geneviève BRINGUIER (AG) : fin du mandat au 31/12/2018**



Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide :

- **d'accepter la candidature de Mme Christine THERMINOT (AG+CA).**

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX

REÇU EN PREFECTURE

le 20/12/2018

Application agréée E-legalite.com

99_DE-054-200070563-20181213-2018_06_02-